

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Répression dans un bidonville et racisme ordinaire: les Roms trinquent toujours!

Dans la soirée du 8 février, aux alentours de 22 heures, quatre baqueux se sont introduits dans un bidonville situé aux 4-Cantons, sur la commune de Villeneuve-d'Ascq (59). Cette intrusion était, aux dires des flics, justifiée par la poursuite d'un flagrant délit de vol. Lors de l'intervention, les coups ont fusé, des gaz lacrymogènes lancés contre des femmes et des enfants, et plusieurs « baraques » et caravanes fouillées. Des coups de pistolet ou de Flash-ball auraient été tirés. Le 10 février rebelote, deux personnes ont été interpellées puis relâchées.

Le 18 février, le parquet d'Evry se prononçait suite à la plainte contre le maire de Champlan (91), Christian Leclerc qui avait refusé d'inhumier un bébé de 2 mois, Maria Francesca, morte le 26 décembre (voir RE 138). Le parquet reconnaît « un comportement parfois inadapté » mais pas de « volonté malveillante ou discriminatoire » : classé sans suite.

Armement de la police municipale

C'était dans le programme du maire d'extrême droite de Béziers, Robert Ménard, et l'État lui a rapidement donné sa bénédiction. D'ores et déjà, une brigade canine et une brigade équestre ont vu le jour, le recrutement de 32 agents supplémentaires est en cours, leurs armes (revolvers 38 spécial et tasers) ont été commandées ainsi que de nombreuses caméras de surveillance.

Même rythme de travail à Agde. L'armement de cette police qui date du début des années 2000, l'heure est plutôt au renforcement : 47 flics sont désormais équipés de revolvers « Smith & Wesson 38 spécial ». Depuis janvier, une campagne d'affichage en leur honneur donne à voir, par exemple, une énorme photo de flingue avec le slogan « Désormais la police municipale a un nouvel ami » et un numéro de téléphone gratuit incitant à appeler ces flics équipés pour tuer à tout instant. Proprement effrayant.

D'ordinaire à Calais

Le 29 janvier, un fourgon de CRS percutait un exilé sur l'autoroute A16 lui écrasant la jambe contre la rambarde. Le parquet de Boulogne/Mer annonçait qu'une enquête serait menée par l'IGPN. Le 17 février, changement de cap, l'enquête est confiée aux CRS eux-mêmes. Conclusion : « c'est un accident, il n'y a pas d'acte volontaire » déclare la procureure adjointe. Affaire classée.

Le 21 février une centaine de personnes se rassemblaient pour rappeler que les violences policières sont une réalité quotidienne à Calais. Lire le rapport édifiant de Human Rights Watch publié fin janvier sur <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/2015/01/22/rapport-human-rights-watch-in-english-et-en-francais/>

Un rassemblement pour la mémoire d'Ibrahim Ali

s'est tenu le samedi 21 février à Marseille. Le jeune homme de 17 ans a été abattu d'une balle dans le dos par des militants du FN, alors qu'il rentrait chez lui le 21 février 1995. On n'oublie pas ! Reportage sur <http://www.sonsenluttres.net/spip.php?article799>

> Salut l'ami Hafed...

Hafed Benotman est parti à 54 ans. On dit que ce sont toujours les meilleurs qui partent. Hafed, en tous cas, était un homme d'une trempe peu commune. Braqueur, taulard, parisien né à Paris, pourtant éternel sans-papiers, formidable écrivain, révolté, combattant contre les prisons, acteur, en plus d'être d'un tempérament chaleureux et généreux. Tout ça, la société et sa prison ne pouvaient pas le lui pardonner. Finalement c'est son cœur, mal soigné en taule, qui l'a lâché. Salut l'ami.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°139 - Mars 2015

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

« Comme on dit »

Cukierman, le président du CRIF, lance devant un parterre de dignitaires : « toutes les violences antisémites sont commises par des jeunes musulmans ». Les murs tremblent. Heureusement, Hollande est là, il ne va pas laisser faire ça ! Il va faire pire.

Pas toutes les agressions antisémites quand même, s'il vous plaît ! dit-il, par exemple, le dernier saccage du cimetière juif de Sarre-Union (Bas-Rhin), est l'œuvre de jeunes lycéens, « français de souche, comme on dit ». Ce « on », il ne le nomme pas, le grand cachottier et pour cause ! Cette expression, il l'emprunte à l'ultra-droite, des nationaux socialistes, néo-fascistes, identitaires qui militent contre le soi-disant « grand remplacement de la belle France chrétienne par des hordes de mécréants musulmans ». En reprenant le vocabulaire des néo-nazis, au nom de la République, Hollande le légitime. Désormais, pour la gôche aussi, il y a des « français de souche » et « pas de souche ». Marine Le Pen, elle, dit hypocritement ne pas avoir de « passion pour cette expression », dès qu'on est « assimilé », peu importe

l'origine, « quand on devient Français, on devient Français ». On en est là. Le FN double le PS sur sa gauche.

Sous nos yeux, la république se débarrasse, sans vergogne, des ses derniers oripeaux « démocratiques ». En application de la loi « anti-terroriste » on vient de confisquer passeports et cartes d'identité à six jeunes français qui, d'après le pouvoir, ont songé à partir pour la Syrie. Il s'agit d'une décision « administrative », même pas celle d'une justice formelle (sans besoin de preuves, d'avocat, de procès public). La police de la pensée sait tout et peut tout faire. Même la mise en garde à vue d'un prof de philo à Poitiers, déjà suspendu 4 mois par sa hiérarchie, dans le cadre d'une instruction pour « apologie du terrorisme » sans raison apparente ni aucune forme d'explication. La ministre justifie : l'école « ne tolère aucune remise en cause des valeurs de la République » et ce seront les profs qui devront participer directement à la mise en application de ce « patriot act » à la française (création de postes de « formateurs de formateurs »

suite en page 2 >

en laïcité, introduction d'une épreuve pour estimer la valeur républicaine des candidats aux concours d'enseignement, etc.). L'extrême droite reste relativement discrète, elle n'a pas besoin de s'agiter. D'islamophobie en « antiterrorisme », d'élections perdues en élections perdues, le personnel politique « républicain » lui livre l'État, clés en main. C'est comme ça que surgissent les dictatures. « Comme on dit ».

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Procès du flic Césaire qui a tiré dans le visage de Geoffroy Tidjani

Octobre 2010, à l'occasion de la mobilisation pour les retraites, au cours du blocage du lycée Jean Jaurès à Montreuil, Geoffrey qui déplaçait une poubelle sur la chaussée, reçoit un tir de Flashball en pleine figure. Il a perdu en partie l'usage de son œil gauche et les os de sa mâchoire et de son nez ont volé en éclats.

Ce jeudi 5 mars au Tribunal de Bobigny, le flic Césaire devait répondre des faits de « violences volontaires avec arme » et de « faux et usage de faux » pour les procès verbaux bidonnés qu'il avait rédigé à l'époque des faits.

Étonnant spectacle, au cours duquel le procureur et la juge semblaient s'être ligüés contre le flic Césaire, lui-même piètrement défendu par son avocat. Dans la salle, personne ne semblait dupe : il a simplement été lâché par sa hiérarchie.

Ses histoires de « pluie de projectiles », de « collègues molestés et lapidés », n'ont pas su emporter la conviction du tribunal. Pour Césaire, le LBD a été conçu dans le but de « toucher pour interpellé ». Il a tout compris. Au final, le procureur a requis contre le fabulateur « 1 an de prison avec sursis, 2 ans d'interdiction d'exercice et 5 ans d'interdiction de port d'arme ». Délibéré le 2 avril.

Le 21 février : contre les violences policières

Un an après la manifestation du 22 février 2014, à Nantes, contre l'aéroport inutile et nuisible de Notre-Dames-Landes, qui avait abouti à une très forte répression policière, des manifestations étaient organisées conjointement à Nantes (3000 personnes) et à Toulouse (quelques centaines) pour protester contre toutes ces mutilations et ces morts causées par les forces de l'ordre que subissent les gens des « quartiers populaires » et les militants contre tous les projets inutiles de l'État. Les flics ont encore tiré à hauteur de tête (des photos l'attestent) avec des Lanceurs de Balles de Défense (LBD). Au total, une vingtaine de personnes ont été interpellées. Dont une, dès le 23 février, qui, blessée par un flic, a été condamnée à une peine de prison et à payer une amende au flic concerné.

La police palpe à Montreuil (93)

Le 14 février, a eu lieu une marche contre les violences policières avec prises de parole très fortes notamment du père de Geoffrey, le lycéen flashballé en 2010. C'était calme, décidé et digne. C'était trop. Blocage et encerclement, sous prétexte que désormais Montreuil fait parti du Grand Paris. Puis pour sortir de la nasse : palpation, contrôle d'identité... pour rien. Juste pour que l'État affirme son droit d'humilier et de soumettre.

Riposte à Montpellier

Le samedi 24 janvier, une journée contre les violences policières et la répression étatique a été organisée à Montpellier. Une centaine de personnes a manifesté depuis le quartier de Figuerolles vers le centre-ville aux cris de « la police tue, la police mutilé ». Ensuite a eu lieu un débat autour des témoignages de personnes ayant subi des violences policières et a été décidé de constituer un réseau d'alerte, de mettre en place une caisse de solidarité pérenne.

Ça bouge à Paris VII

Le 5 février, rassemblement contre les violences policières sous le soleil sur le parvis de la fac Paris VII. Cafés, crêpes, interventions des familles des victimes et des collectifs. Des dizaines d'étudiants s'arrêtent pour discuter. Réconfortant par ces temps de bourrage de crâne.

Mohamed Rajhi, 41 ans, Abdoulaye Camara, 30 ans

Le samedi 21 février, un rassemblement a réuni une centaine de personnes place de l'Hôtel de ville du Havre en mémoire de ces deux hommes morts entre les mains de la police.

Interpellé pour outrage après avoir fait une réclamation à propos d'un jouet défectueux dans un magasin Joué-Club, Mohamed Rajhi est décédé en garde à vue le 7 août 2014. Sa famille reste à ce jour sans réponses. Abdoulaye Camara est mort après avoir reçu 10 balles de deux policiers le 16 décembre 2014. La version officielle voudrait faire du jeune homme un « fou furieux ». Mais les recherches de sa famille laissent émerger une toute autre version. « Si l'on écoute le procureur, mon frère a saccagé son appartement. Tout seul. Sauf que Abdoulaye n'était pas seul le soir du 16 décembre. Il y a des témoignages du voisinage [...] "Six visiteurs" selon un témoin affirmatif[...] Cela fait 2 mois et 12 jours qu'on attend la vérité. »

Infos : <http://paixlibertesarticlesdeapcamara.blogspot.fr/>

Mort à 14 ans alors qu'il fuyait la police

Dimanche 15 février, deux jeunes garçons habitants du quartier de la Monnaie à Romans-sur-Isère dans la Drôme, font un tour à bord d'une voiture volée. Une patrouille de police les prend en course, pour leur échapper les jeunes accélèrent et s'écrasent contre un platane. Le conducteur, Elyes, 14 ans meurt sur le coup. Toute la soirée le quartier est sous le choc, des flics sont dépêchés sur place et essuient des jets de pierre, quelques affrontements auront lieu. Le mercredi suivant une marche a rassemblé 400 personnes en mémoire d'Elyes.

Forum Interfac sur les violences d'État

Les 12 et 13 mars – Facs Censier/Tolbiac à Paris : Tsiganes/nomades, immigration/héritage colonial, prison, violences policières... soirée Hip Hop. <http://paris.demosphere.eu/rv/38165>

Dernière minute : Journée internationale contre les violences policières

Commémoration nationale de toutes les personnes tué(e)s par la police en France. À Paris RDV le 15 mars de 14h à 18h30, place du Trocadero : <http://paris.demosphere.eu/rv/38518>



Zyed et Bouna

Du 16 au 20 mars aura lieu à Rennes le procès pour « non-assistance à personnes en danger » de 2 des policiers qui, par leur action, ont causé

la mort de Zyed et Bouna à Clichy sous bois en 2005 (dont celui du flic qui, les voyant pénétrer dans le transformateur EDF, avait déclaré « ne pas donner/cher de leur peau »). Lors de cette semaine, plusieurs événements sont prévus dont une **manif le 18 mars à 15h** au départ de la cité judiciaire. Comme le disent les organisateurs, il s'agit de « saisir l'occasion d'invoquer à nouveau le souvenir d'octobre et novembre 2005. Et il est d'autant plus pressant de le faire dans la France post-attentats, où la police est plus que jamais présentée comme la seule alternative à la "barbarie" ».

Qui a tué Ali Ziri ?

Le 11 juin 2009, Areski Kerfali, 61 ans et Ali Ziri, 69 ans sont interpellés à Argenteuil, lors d'un contrôle routier. Ali Ziri quitte le commissariat dans le coma et décède à l'hôpital deux jours plus tard. Durant cinq années, le cinéaste Luc Decaster a filmé le combat de tous ceux qui refusent le procès bâclé et continuent d'exiger vérité et justice. Le film n'a bénéficié d'aucune aide. **Pour aider à le finaliser, une campagne de soutien a été lancée : tapez Ali Ziri sur le site de kisskissbankbank.com**

Le samedi 14 mars 2015 à 18h une soirée - projection d'un extrait du film, débat concert - est organisée au Centre social autogéré « l'Attieké », bâtiment occupé 31 bd Marcel Sembat Saint-Denis (93) Métro Porte-de-Paris RER-D, Transilien-H Gare-de-Saint-Denis.

Meurtre de Lahoucine : on n'oublie pas, on ne pardonne pas !

Cela fait maintenant 2 ans que Lahoucine a été tué de 5 balles par 3 policiers alors qu'il n'avait à la main qu'une paire de ciseaux. 2 ans aussi que le dossier n'avance pas, dernièrement, la juge d'instruction a même refusé une reconstitution. Qu'est-ce que la police et la justice ont donc à cacher ? **Une manifestation est organisée ce samedi 14 mars** de Montigny au commissariat à Hénin-Beaumont (Pas de Calais). L'appel pour obtenir une reconstitution aura lieu le 19 mars.